

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU PETR DU PAYS DE THIÉRACHE
DU 9 AVRIL 2025

Date de convocation : Lundi 31 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres votant : 12

Présents avec voix délibératives : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Thomas HENNEQUIN, M. Michel LANDERIEUX, M. Laurent MARLOT, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etaient représentés : M. Mathieu CANON par Mme Dominique VAN ELSLANDE, Mme Christelle MAES par M. Eric DONNAY, M. Gilles QUEILLE par M. Pierre DIDIER et M. Thierry VERDAVINE par M. Bernard GREHANT.

Excusés avec voix délibératives : M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET, M. Vincent LAMOUREUX et Mme Katie LEFEVRE.

Présents : Mme Marie-Françoise BERTRAND, Mme Lucile DEVIN, Mme Virginie FLEURY, Mme Alice GRAVET et Mme Nathalie WINKEL.

Absents excusés : M. Xavier BERTRAND, M. Xavier BOULANDE, Mme Marinella BRANQUART, Mme Estelle CALLAY, M. Sébastien CARTON, Mme Michèle DEGARDIN, M. Maurice DEMAUX, Mme Marie DETERME, M. Pascal DEVILLERS, Mme Adeline DUPONT, M. François-Xavier FAVAUDON, Mme Marie-Claire FORTIN, M. Nicolas FRICOTEAUX, M. Willy HUYGHE, Mme Isabelle ITTELET, Mme Nelly JANIER-DUBRY, M. Jean-Patrice LEJEUNE, Mme Stéphanie LEJEUNE, M. Jean-Jacques MATHIS, Mme Véronique TRAMUT et Mme Odile VALLIET.

Secrétaire de séance : Mme Bernadette HEDIART.

Le quorum étant atteint, la séance du comité syndical peut débuter. Le Président remercie les membres présents et la Communauté de communes des Portes de la Thiérache pour la mise à disposition de la salle et son accueil.

Le compte-rendu de la réunion du comité syndical du 20 mars 2025 n'appelle aucune remarque de l'assemblée ; il est donc adopté à l'unanimité des membres présents.

Proposition d'ajout d'une délibération :

- Souscription d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole

Le Président rappelle les points inscrits à l'ordre du jour :

- Communications préalables du Président ;
- Bilan des cessions et acquisitions 2024 ;
- Approbation du Compte Administratif 2024 ;
- Approbation du Compte de Gestion 2024 ;
- Affectation des résultats ;
- Validation du montant de la cotisation statutaire 2025 ;
- Vote du Budget Primitif 2025 ;
- Présentation du rapport d'activités 2024 de l'office de tourisme du Pays de Thiérache ;

- Validation du Budget Primitif 2025 de l'office de tourisme du Pays de Thiérache ;
- Approbation de la convention d'objectif 2025 de l'office de tourisme du Pays de Thiérache ;
- Questions diverses.

COMMUNICATIONS PRÉALABLES DU PRÉSIDENT

Thiérache Terre de tournages:

Dans le cadre d'un projet de long métrage réalisé par Éric Barbier avec pour titre "Justin le juste", toutes les Communautés de communes du Pays (et de l'Aisne) ont été sollicitées pour la recherche de décors.

Le tournage prévoit trois semaines pendant la période hivernale, et a pour acteur principal : Alban Ivanov. La recherche : un décor typique, une mairie située sur une place et disposant d'un étage.

BILAN 2024 DES CESSIONS ET DES ACQUISITIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.2313-1 alinéa 8 du Code Général des Collectivités Territoriales traitant de la publicité des budgets et des comptes et issues de la loi n°95-127 du 8 février 1995, il appartient au Comité syndical de se prononcer sur le bilan des acquisitions et des cessions immobilières opérées par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de Thiérache au cours de l'année 2024. Monsieur le Président indique qu'au titre de l'exercice 2024, ce bilan ne fait apparaître aucune acquisition et aucune cession.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a approuvé le bilan 2024 des acquisitions et des cessions tel que présenté par Monsieur le Président et précisé que la présente délibération et le bilan des acquisitions et des cessions d'immeubles de l'année 2024 seront annexés au compte administratif 2024 du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Balance Générale

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 469 987,84 €	89 291,51 €
Recettes	1 611 838,29 €	5 746,03 €
Résultats 2024	141 850,45 €	- 83 545,48 €
Report des résultats antérieurs	257 980,10 €	148 905,61 €
RAR	0,00	54 716,48 €
Résultat net	399 830,55 €	65 360,13 €
RESULTAT CUMULE		465 190,68 €

8

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – FONCTIONNEMENT				COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – FONCTIONNEMENT			
	BP 2024	CA 2024	%		BP 2024	CA 2024	%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES			
Charges à caractère générales	304 316,29	299 034,91	98%	Résultat de fonctionnement reporté	257 980,10	0,00	0,00
Charges de personnel	717 890,00	640 903,45	89%	Atténuation de charges	0,00	5 719,63	
Atténuation de produits	75 073,30	75 073,30	100%	Impôts et taxes	68 500,00	104 773,45	153%
Autres charges de gestion courante	515 375,00	441 463,31	86%	Dotations et subventions	1 354 274,00	1 415 789,41	105%
Virement à la section d'Inv.	0,00	0,00	0%	Autres produits de gestion courante	1,00	81 810,25	
Charges financières	13 712,87	13 512,87	99%	Produits exceptionnels	0,00	3 745,55	
Opérations d'ordre de transfert	47 417,64	0,00	0%	TOTAL	1 680 755,10	1 611 838,29	95%
Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	0%				
TOTAL	1 680 755,10	1 469 987,84	87%				

9

10

COMPTES ADMINISTRATIF 2024 - INVESTISSEMENT			
DEPENSES	BP 2024	CA 2024	%
Emprunts	15 333,34	15 333,34	100%
Immobilisations incorporelles	8 523,52	8 523,52	100%
Frais documents d'urbanisme	75 368,00	43 443,02	58%
Immobilisations corporelles	188 242,40	21 991,63	12%
TOTAL	287 487,26	89 291,51	31%

COMPTES ADMINISTRATIF 2024 - INVESTISSEMENT			
RECETTES	BP 2024	CA 2024	%
Solde div. Reporté	148 905,61	0,00	0%
Virement section Fonctionnement	0,00	0,00	0%
Dotations & fonds divers	5 746,03	5 746,03	100%
Amortissements	47 417,64	0,00	0%
Subvention d'investissement	85 397,98	0,00	0%
TOTAL	287 487,26	5 746,03	2%

Le Président en exercice est invité à quitter la salle afin que l'assemblée puisse procéder au vote. Monsieur Jean-Pierre PREVOT, doyen d'âge, sollicite de l'assemblée les observations éventuelles. Le compte administratif 2024 est soumis au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a approuvé le compte administratif 2024 dont les résultats de clôture sont les suivants :

- Résultat de l'exercice de la section de fonctionnement : Excédent de 399 830,55 €
- Résultat de l'exercice de la section d'investissement : Excédent de 65 360,13 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024

Après s'être fait présenté le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024, et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, il est constaté une discordance entre les résultats du Compte Administratif 2024 et les résultats du Compte de Gestion 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a déclaré que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 et qui présente les résultats suivants :

- section d'investissement : + 65 360,13 €
- section de fonctionnement : + 399 830,55 €

par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RÉSULTATS DU BUDGET PRINCIPAL 2025

- Résultat de fonctionnement cumulé de N-1 :	+ 399 830,55 €
- Résultat d'investissement cumulé de N-1 :	+ 65 360,13 €
Restes à réaliser en investissement :	
- Dépenses	54 716,48 €
- Recettes	+ 9 792,00 €
- Solde	- 44 924,48 €
- Affectation au compte 001 solde d'exécution Investissement reporté	+ 65 360,13 €
- Affectation au compte 002 report de l'excédent de fonctionnement	+ 399 830,55 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a décidé d'affecter au Budget Primitif 2025 le résultat de l'exercice 2024 comme présenté ci-dessus.

Monsieur GREHANT souligne qu'il y a un excédent annuel d'environ 70 000 €, la question de la réduction des cotisations des différentes communautés de communes pourrait être envisagée. L'objectif serait similaire à celui des associations, à savoir éviter d'accumuler des fonds inutiles, comme sur un livret A. Quel est l'intérêt pour le PETR ?

Monsieur CAMBRAYE indique qu'il n'y a pas de projet massif justifiant l'excédent financier, et propose de maintenir toutes les actions en cours.

Concernant l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 150 000 €, cela n'est pas sans conséquence, car il existe depuis quelques années un décalage entre les dépenses de l'année et le versement des subventions qui tardent à être versées.

Au début du mandat au PETR, les cotisations n'ont pas été augmentées en raison de l'excédent, représentant 40 % à 50 % de la section de fonctionnement, qui a été utilisé pour financer davantage d'actions au lieu d'augmenter les cotisations et cela a permis de renforcer l'équipe du service habitat.

Les Présidents des CC ont discuté de cette décision de ne pas augmenter les cotisations, qui resteront donc stables. Il mentionne également la compétence mobilité au PETR, visant à répondre aux problèmes de mobilité en Thiérache, et souligne le besoin de trésorerie pour d'autres actions liées à ce sujet transversal sur le territoire.

COTISATIONS STATUTAIRES 2025

Monsieur le Président rappelle que l'article 15 des statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de Thiérache prévoit que la contribution des Communautés de communes au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache est calculée au prorata du nombre d'habitants et invite le Comité syndical à fixer le montant de cette contribution, chaque année.

Considérant le budget prévisionnel du Pays de Thiérache au titre de l'année 2025, il est proposé de fixer le montant de la cotisation statutaire pour 2025 à 13.161 € par habitant, décomposé comme suit :

- 3.86 € pour les frais de structure ;
- 3.806 € pour le plan d'actions 2025 du Pays de Thiérache ;
- 5.495 € pour le financement de l'office de tourisme du Pays de Thiérache.

Le nombre d'habitants est déterminé sur la base de la population INSEE 2024 et s'élève à 71 644 habitants répartis comme suit selon les 4 Communautés de communes :

- Communauté de communes de la Thiérache du Centre : 26 850
- Communauté de communes des Trois Rivières : 21 142
- Communauté de communes de la Thiérache Sambre et Oise : 16 804
- Communauté de communes des Portes de la Thiérache : 6 848

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a fixé ainsi le montant de la cotisation statutaire à 13.161 € par habitant pour l'année 2025 ; précisé que le montant de la cotisation annuelle à verser à l'office de tourisme du Pays de Thiérache s'élève à 393 683,78 € et autorisé le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires pour le recouvrement des cotisations.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET PRIMITIF 2025		BUDGET PRIMITIF 2025		
PETR DE THIÉRACHE	Section de fonctionnement : 1 764 916,55 €		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2025	
	Charges à caractère générales	306 285,47	Résultat de fonctionnement reporté	399 830,55
	Charges de personnel	628 150,00	Atténuation de charges	0,00
	Atténuation de produits	104 773,45	Impôts et taxes	90 000,00
	Autres charges de gestion courante	534 216,00	Dotations et subventions	1 275 085,00
	Virement à la section d'inv.	50 000,00	Autres produits de gestion courante	0,00
	Charges financières	15 000,00	Produits exceptionnels	0,00
	Opérations d'ordre de transfert	111 491,63	TOTAL	1 764 915,55
	Charges exceptionnelles	15 000,00	Dotations	
TOTAL	1 764 916,55	Etat	135 800,00	
		Communautés de communes	942 865,00	
		UE - LEADER	90 420,00	
		Autres	106 000,00	
		<small>Certaines subventions n'ont pas été intégrées au regard de leur caractère incertain malgré leur existence juridique (ADEME avec le COT à hauteur de 55 000 € en 2024 & 2025)</small>		

BUDGET PRIMITIF 2025		BUDGET PRIMITIF 2025	
Section d'investissement : 266 862,41 €		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2025		BP 2025
Emprunts	15 333,34	Solde d'inv. Reporté	65 360,13
Immobilisations incorporelles	12 000,00	Virement section Fonctionnement	50 000,00
Frais documents d'urbanisme	50 000,00	Dotations & fonds divers	11 594,77
Immobilisations corporelles	189 529,07	Amortissements	111 492,03
TOTAL	266 862,41	Subvention d'investissement	28 415,48
		TOTAL	266 862,41
		▲ Amortissements sur deux années : 2024 & 2025	
		⚡ Une demande de DGD sera adressée aux services de la DDT de l'Aisne pour la réalisation du SCoT/AEC. Cette sollicitation ne figure pas dans les recettes d'investissement présentées.	
2	5	2	6

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a approuvé et voté le Budget Principal 2025 établi comme suit :

- En section de Fonctionnement : 1 764 916,55 €
- En section d'Investissement : 266 862,41 €

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE THIÉRACHE

Conformément au Code du Tourisme, l'office de tourisme établit chaque année son rapport d'activité qu'il soumet aux membres du Comité de direction pour lecture et approbation. Ce document est ensuite présenté au Comité syndical du PETR du Pays de Thiérache.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a pris acte du rapport d'activité 2024 de l'office de tourisme du Pays de Thiérache tel que présenté en réunion.

BUDGET PRIMITIF 2025 DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE THIÉRACHE

Monsieur le Président présente au Comité syndical le budget primitif 2025 de l'office de tourisme du Pays de Thiérache, tel que validé par le Comité de direction de l'office de tourisme lors de sa séance du 26 mars 2025. Ce budget, équilibré en dépenses et en recettes, s'élève à 677 700,97 € en section de fonctionnement et à 41 000 ,00 € en section d'investissement, et se présente comme suit :

- **Section de fonctionnement : 677 700,97 €**

Sens	Chapitre	Nom	Montant
D	011	Charges à caractère général	242 831,09
D	012	Charges de personnel et assimilés	372 300,00

D	67	Charges exceptionnelles	1 500,00
D	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 911,37
D	65	Autres charges de gestion courante	10,00
D	022	Dépenses imprévues	500,00
D	023	Virement à la section d'investissement	95 648,51
R	002	Résultat d'exploitation reporté	64 039,97
R	013	Atténuation des charges	4 000,00
R	70	Vente de produits, prestations, marchandises	80 000,00
R	74	Subventions d'exploitation	395 666,00
R	75	Autres produits de gestion courante	94 000,00

- Section d'investissement : 41 000,00 €

Sens	Chapitre	Nom	Montant
D	001	Solde d'exécution de la section d'investissement	0,00
D	20	Immobilisations incorporelles	21 000,00
D	21	Immobilisations corporelles	20 000,00
R	001	Solde d'exécution de la section d'investissement	20 440,12
R	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 911,37
R	021	Virement de la section d'exploitation	5 648,51

PETR DE THIÉRACHE

BUDGET PRIMITIF 2025 OFFICE DE TOURISME THIÉRACHE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	CA 2024	%	BP 2023
Charges à caractère générales	294 700,00	211 923,88	72%	242 831,09
Charges de personnel	349 080,18	338 515,03	97%	372 300,00
Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	0%	10,00
Virement à la section d'inv.	9 964,66	0,00	0%	5 648,51
Opérations d'ordre de transfert	15 065,13	15 065,13	100%	14 911,37
Charges exceptionnelles	7 500,00	6 707,20	89%	1 500,00
Dépenses imprévues	1 000,00	0,00	0%	500,00
TOTAL	677 319,97	572 211,24	84%	637 706,97

3
2

PETR DE THIÉRACHE

BUDGET PRIMITIF 2025 OFFICE DE TOURISME THIÉRACHE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	CA 2024	%	BP 2023
Résultat de fonctionnement reporté	32 104,97			64 034,97
Atténuation de charges	4 000,00	7 297,55	182%	4 000,00
Impôts et taxes	67 500,00	67 566,55	100%	94 000,00
Dotations et subventions	477 715,00	448 939,92	94%	395 666,00
Autres produits de gestion courante	95 000,00	82 337,75	86%	80 000,00
TOTAL	677 319,97	604 141,77	89%	637 706,97

3
3

PETR DE THIÉRACHE

BUDGET PRIMITIF 2025 OFFICE DE TOURISME THIÉRACHE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2024	CA 2024	%	BP 2025
Immobilisations incorporelles	15 000,00	450,00	3%	21 000,00
Immobilisations corporelles	24 000,00	8 115,22	34%	20 000,00
TOTAL	39 000,00	8 595,22	22%	41 000,00

3
4

PETR DE THIÉRACHE

BUDGET PRIMITIF 2025 OFFICE DE TOURISME THIÉRACHE

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2024	CA 2024	%	BP 2025
Solde d'inv. Reporté	13 970,21	0,00	0%	20 440,12
Virement section Fonctionnement	9 964,66		0%	5 648,51
Amortissements	15 065,13	15 065,13	100%	14 911,37
TOTAL	39 000,00	15 065,13	39%	41 000,00

3
5

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a approuvé le Budget Primitif 2025 de l'office de tourisme du Pays de Thiérache comme suit :

- en section fonctionnement : 677 700,97 €
- en section d'investissement : 41 000,00 €

CONVENTION DE MOYENS ET D'OBJECTIF 2025 ENTRE L'OFFICE DE TOURISME ET LE PETR DU PAYS DE THIÉRACHE

Chaque année, le PETR du Pays de Thiérache et l'office de tourisme fixe les conditions d'exercice de l'activité de l'EPIC dans une convention d'objectifs et de moyens. Cette convention présente, notamment, le plan d'actions de l'office de tourisme, tel qu'il a été validé par le Comité de direction, rappelle les missions de l'office de tourisme ainsi que son organisation, précise les engagements du PETR et de l'office de tourisme dans le cadre de la subvention d'exploitation versée par le PETR et décrit les modalités de versement de la participation financière.

PETR DE THIÉRACHE

CONVENTION D'OBJECTIFS 2025

Programme d'actions 2025

- ↳ **Accueil et Information des visiteurs** : 3 BIT, animation du réseau des RIT, relonte de la stratégie relationnelle, développement de la boutique, participation à des événements d'intérêt territorial et départemental (23 000 €)
- ↳ **Mise en réseau des acteurs du tourisme** : animation, accueil, formation et information des acteurs touristiques, plateforme de télé déclaration de la taxe de séjour (9 000 €)
- ↳ **Communication et promotion** : participation à des salons grand public, à un salon B to B, insertions publicitaires, déploiement du wifi territorial, réalisation d'un reportage photos, définition de la stratégie de communication, modernisation du site internet actuel et création d'un nouveau site, déclinaison de la nouvelle charte graphique, réalisation d'une campagne marketing web et RS (95 000 €)

3
8

PETR DE THIÉRACHE

CONVENTION D'OBJECTIFS 2025

Programme d'actions 2025 (suite)

- ↳ **Activité commerciale** : gestion du service, définition d'une stratégie commerciale, programmation des rdv originaux, tourisme de savoir-faire « secrets de fabrique » (17 000 €)
- ↳ **Développement touristique** : valorisation touristique des patrimoines (églises fortifiées, musées), accompagnement de la destination au changement climatique, rédaction et mise en œuvre du contrat de destination touristique Avesnois Thiérache (51 000 €)
- ↳ **Ressources Humaines** : frais de personnel et formation (359 800 €)
- ↳ **Administration Générale**

3
9

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a validé la convention d'objectifs et de moyens 2025 de l'office de tourisme du Pays de Thiérache avec le PETR du Pays de Thiérache et autorisé le Président à signer la convention avec l'office de tourisme du Pays de Thiérache ainsi que d'éventuels avenants.

OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE AUPRÈS DU CRÉDIT AGRICOLE DU NORD EST

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de Thiérache est un établissement public de coopération intercommunale sans fiscalité propre. Ses ressources financières comprennent d'une part, des cotisations statutaires de ses Communautés de communes membres et d'autre part, de contributions provenant de l'État, de la Région des Hauts-de-France, du Département de l'Aisne et des 5 Communautés de communes établies sur la base de conventions d'actions. Son fonctionnement est donc soumis à des aléas financiers liés aux dates de décisions de ses différents partenaires financiers et du paiement des contributions dues.

Le décalage entre les dépenses de fonctionnement, qui n'attendent pas, et les rentrées financières est parfois très important. Il ne peut être couvert que par un système de ligne de trésorerie souscrite auprès d'établissement bancaire.

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de Thiérache a sollicité le Crédit Agricole du Nord Est pour établir une proposition de ligne de trésorerie au titre de l'année 2025.

Les conditions de l'offre de ligne de trésorerie du Crédit Agricole du Nord Est sont les suivantes :

- Montant sollicité : 150 000 €
- Durée du contrat : 12 mois à compter de la signature du contrat
- Intérêts indexés sur l'Euribor 3 mois + 0,90 %
- Commission d'engagement : 0,20 %

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a approuvé le projet de ligne de trésorerie ; sollicité le Crédit Agricole du Nord Est pour la mise en place d'une ligne de trésorerie à hauteur de 150 000 €, pour une durée d'un an sur la base des conditions suivantes : Paiement des intérêts par périodicités trimestrielles, indexés sur l'Euribor 3 mois + 0,90 %, Taux plancher = marge, Commission d'engagement : 0,20 % ; s'engage à rembourser la ligne de trésorerie souscrite auprès du Crédit Agricole selon les modalités contractuelles de celle-ci ; précisé que les crédits correspondant au frais financiers de la ligne de trésorerie sont prévus et inscrits au BP 2025, aux chapitre et article correspondants et autorisé le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette ligne de trésorerie.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président,

Le Secrétaire,

M. Olivier CAMBRAYE

Mme Bernadette HEDIART

Signature des membres présents

M. Eric DONNAY

M. Pierre DIDIER

M. Patrick DUMON

M. Bernard GREHANT

M. Thomas HENNEQUIN

M. Michel LANDERIEUX

M. Laurent MARLOT

M. Jean-Pierre PREVOT

M. Jean-Jacques THOMAS

Mme Dominique VAN ELSLANDE

